

FAUDRA-T-IL UN DRAME HUMAIN POUR QU'ILS REAGISSENT ?

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 25.04.2025

Dans la nuit du 21 au 22 avril dernier, 5 voitures de service ont été incendiées sur le parking de l'antenne de Caen du SPIP du Calvados. L'UFAP UNSa Justice condamne cette attaque inacceptable contre notre institution et nos outils de travail. Elle tient à assurer les personnels du SPIP du Calvados de son soutien et de sa solidarité.

Cette attaque n'est pas isolée. Elle fait partie de la longue liste des atteintes, agressions et incivilités dont sont victimes quotidiennement les personnels et les biens des SPIP. Elle s'inscrit également dans un contexte particulièrement difficile où les agents pénitentiaires sont directement pris pour cible sur leur lieu de travail ou à leur domicile depuis deux semaines.

En réponse, la DAP indique avoir donné les instructions suivantes pour « protéger » les SPIP et les personnes qui y travaillent :

- Privilégier, lorsque la proximité le permet, de positionner les véhicules administratifs sur un domaine pénitentiaire sécurisé.
- Organiser les déplacements extérieurs des agents grâce au binôme et en priorisant les permanences délocalisées qui garantissent des conditions d'intervention sécurisées.
- Suspendre temporairement les permanences dans des locaux annexes où les agents du SPIP peuvent se retrouver seuls.
- S'agissant des interventions des ASE sur les mesures de surveillance électronique, privilégier les interventions en binôme sur les lieux et sécuriser les interventions en dehors des heures d'ouverture du service avec l'appui des FSI.

Ces instructions interviennent en complément des consignes données par les préfetures pour que des rondes régulières soient effectuées par les forces de l'ordre aux abords des SPIP.

La DAP précise que ces mesures « **N'ONT PAS VOCATION A S'INSCRIRE DANS LA DUREE** »

Pour l'UFAP UNSa Justice, ces consignes, loin d'être suffisantes pour protéger les personnels, sont une provocation !

D'une part, il s'agit là d'un dispositif qui devrait constituer le socle de base de la sécurisation des personnels exerçant en SPIP. Il devrait avoir vocation à s'appliquer en permanence et faire l'objet d'un contrôle strict de la part des DISP et de la DAP. D'autre part, elles sont clairement insuffisantes pour faire aux menaces qui pèsent actuellement sur les personnels et leurs proches, victimes de tirs à l'arme de guerre et d'intimidations à leur domicile.

Rien n'est prévu pour sécuriser les bâtiments de jour comme de nuit, ni pour garantir aux personnels de bénéficier de la protection des forces de l'ordre en dehors de leurs heures de service.

C'est une honte et un manquement grave aux obligations de la DAP, en tant qu'employeur, de protéger ses agents. Une faute morale qui présente tous les risques de se transformer en faute pénale !

Car l'UFAP UNSa Justice ne se fait pas d'illusion : le désintérêt des politiques, l'attentisme des pouvoirs publics et l'angélisme de nos hiérarchies perdurent et conduiront sans aucun doute à un drame humain.

L'UFAP UNSa Justice EXIGE la mobilisation des forces de l'ordre pour sécuriser les SPIP et leurs permanences délocalisées. Les agents qui le souhaitent doivent être accompagnés dans les démarches visant à les signaler comme profession menacée.

L'UFAP UNSa Justice EXIGE la mise en place immédiate d'un audit national de l'immobilier des SPIP et de leurs permanences délocalisées pour vérifier, en autres, les dispositifs de sécurité. Cet audit doit aboutir à la mise aux normes dans les meilleurs délais de toutes les structures qui ne répondraient pas aux standards et aux règles en vigueur.

L'UFAP UNSa Justice EXIGE la signature immédiate du protocole national relatif à la sécurité des SPIP entre le ministère de la Justice et le ministère de l'Intérieur. Ce protocole dort à Beauvau depuis trop longtemps !

L'UFAP UNSa Justice EXIGE que le binôme soit la règle pour toutes les interventions en dehors du service et la mise à disposition pour tous les personnels de dispositifs d'alerte et de géolocalisation discrets et opérationnels, reliés en direct avec les forces de sécurité intérieure,

Les personnels des SPIP n'ont que trop attendu pour exercer leurs missions en toute sécurité. La passivité et l'indifférence des pouvoirs publics n'ont que trop duré. Des vies sont en jeu !

Si un drame humain devait advenir du fait de la négligence des uns et des autres, l'UFAP UNSa Justice ne pardonnera pas.

**Le secrétaire national UFAP UNSa Justice pour les SPIP
Simon-Pierre LAGOUCHE**